

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay – Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex
Téléphone : 05.63.83.61.61
Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>
E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Procédure : MAPA ouvert

Objet du marché :

Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration des écoles, ALAE et ALSH de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Selon les lots, marché ordinaire ou à tranches

Lieu principal d'exécution : Le territoire de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Code NUTS : FRJ27

CPV principal : 55523100-3 Services de restauration scolaire

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Restaurants scolaires des écoles et ALSH de RABASTENS,

Les prestations font l'objet de 2 tranches :

- Tranche ferme : Fourniture et livraison des restaurants scolaires des écoles et ALSH de RABASTENS
- Tranche optionnelle n°1 : Fourniture et livraison des restaurants scolaires du RPI ROQUEMAURE-MEZENS

Lot n°2 Restaurants scolaires des écoles et ALSH de LISLE SUR TARN et MONTANS
Lot n°3 Restaurants scolaires des écoles et ALSH de BRIATEXTE, SAINT GAUZENS, BUSQUE, GRAULHET, LASGRAISSES ET FENOLS

L'acheteur exige le chiffrage de variantes obligatoires mais les variantes proposées par l'opérateur économique ne sont pas autorisées.

Le candidat doit chiffrer obligatoirement l'offre de base et les variantes

Pour tous les lots :

Variante obligatoire n° 1 : barquettes inox

Variante obligatoire n°2 : barquettes en bio plastique

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Pour le lot n°1 :

Concernant la tranche ferme : Fourniture et livraison des restaurants scolaires des écoles et ALSH de RABASTENS : L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant de la tranche.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Concernant la tranche optionnelle n°1 : Fourniture et livraison des restaurants scolaires du RPI

ROQUEMAURE-MEZENS : L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant de la tranche.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Pour le lot n°2 :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Pour le lot n°3 :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Délais de commande et délai de livraison pondéré à 10 sur 100 points.

2. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.

3. Critère Qualité des matières premières utilisées dans la confection des repas pondéré à 30 sur 100 points.

3.1. Sous-critère Provenance, qualité et traçabilité des produits pondéré à 20 sur 30 points.

3.2. Sous-critère Recours aux denrées brutes pondéré à 10 sur 30 points.

4. Critère Valeur technique pondéré à 20 sur 100 points.

4.1. Sous-critère Organisation de commissions restauration pondéré à 5 sur 20 points.

4.2. Sous-critère Propositions d'animations, ateliers producteurs pondéré à 5 sur 20 points.

4.3. Sous-critère Relation client et suivi de la prestation pondérée à 5 sur 20 points.

4.4. Sous-critère Respect des règles environnementales pondéré à 5 sur 20 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 22-11-PAS

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/04/2022

Date limite de réception des offres : 23/05/2022 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE CEDEX

Tél: 05.62.73.57.57

Fax : 05.62.73.57.40

Courriel: greffe.ta-toulouse@juradm.fr